

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2019

Etaient Présents 41 titulaires, 4 suppléants, 19 conseillers ayant donné pouvoir

Présents : Paule BERGES, André BERNOS, Guy BONPAS-BERNET, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Claude LACOUR, Jean LABORDE, Lydie ALTHAPE, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Françoise BESSONNEAU, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Gérard ROSENTHAL, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Henriette BONNET, André LABARTHE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Raymond VILLALBA, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Martine MIRANDE, Jacques MARQUEZE, Christophe GUERY

Jean Vincent SALLES suppléant de Jean-Claude COUSTET ;
Marthe CLOT suppléante de Jean LASSALLE ;
Alain QUINTANA suppléant de Gérard BURS ;
Bruno JUNGALAS suppléant de Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET ;

Pouvoirs : Jean-Michel IDOPE à Alain TEULADE ; Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER ; Cédric LAPRUN à Aimé SOUMET ; Patrick MAUNAS à Paule BERGES ; Francis PASSET à Jacques CAZAURANG ; Fabienne MENE-SAFFRANE à Marc OXIBAR ; Jean-Jacques DALL'ACQUA à Gérard ROSENTHAL ; Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES à Henriette BONNET ; Maïté POTIN à André LABARTHE ; Aracéli ETCHENIQUE à Denise MICHAUT ; Valérie SARTOLOU à Michel ADAM ; Pierre ARTIGUET à David MIRANDE ; Jean-Pierre TERUEL à Bernard MORA ; Evelyne BALLIHAUT à Claude LACOUR ; Etienne SERNA à Pierre CASABONNE ; Maylis DEL PIANTA à David CORBIN ; Marylise BISTUE à Bernard UTHURRY ; Aurélie GIRAUDON à Raymond VILLALBA, Anne BARBET à Sandrine HIRSCHINGER.

Absents : Joseph LEES (excusé), Anne VOELTZEL (excusée), Jean-Claude COSTE (excusé), France JAUBERT-BATAILLE (excusée), Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel CONTOU-CARRERE, Cédric PUCHEU, Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Jean-Etienne GAILLAT

RAPPORT N° 26-190926-LEC-

CHARTRE DOCUMENTAIRE

Mme MÉDARD rappelle qu'avec la création de la Médiathèque Intercommunale des Gaves en 2010, la Communauté de Communes du Piémont Oloronais (CCPO) avait décidé de développer le service de Lecture Publique par un maillage du territoire de Bibliothèques Relais et Points Lecture.

Le 1^{er} janvier 2017, les Communautés de Communes du Piémont Oloronais, de Josbaig, de la Vallée d'Aspe et de la Vallée de Barétous ont fusionné, constituant désormais la Communauté de Communes du Haut-Béarn (CCHB).

L'ambition de la nouvelle intercommunalité en matière de lecture a été réaffirmée.

Le développement de ce réseau à l'échelle du Haut-Béarn s'inscrit désormais dans le cadre du Contrat Territoire Lecture (2019-2021), entre l'État (DRAC Nouvelle Aquitaine), le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques (Bibliothèque départementale 64) et la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Depuis 2010, le réseau s'est étendu et développé, et a vocation à s'élargir encore, afin de constituer un maillage cohérent. A ce titre, la politique documentaire, et à travers elle la charte des collections, constitue un outil indispensable à la structuration et au bon fonctionnement du réseau intercommunal de lecture publique.

Une charte documentaire constitue un élément essentiel de la politique de lecture publique.

Bâtie dans le respect des principes de pluralisme, d'encyclopédisme, d'égal accès à la culture, qui régissent le travail quotidien des bibliothécaires, elle a aussi pour objectif de poser les bases et principes généraux de la politique de sélection, acquisition, régulation et gestion des collections. Ce document rend ainsi explicite et lisible les grandes orientations de la politique documentaire, garante d'un service de lecture publique performant et adapté aux besoins et aux attentes des publics.

Pour ce qui concerne le réseau du Haut-Béarn, il est apparu nécessaire de combler l'absence d'un tel document, tout particulièrement dans le contexte de la redéfinition du projet de Service à l'échelle du nouveau réseau intercommunal, qui implique d'importants accroissements documentaires.

La rédaction de cette charte documentaire a fait l'objet d'un travail collectif du Service intercommunal de lecture publique.

La charte documentaire ci-annexée aborde les points suivants :

- le rappel des missions générales du service en la matière, qui s'appuie notamment sur des textes comme le Manifeste de l'UNESCO de 1994 et la Charte des Bibliothèques du Conseil Supérieur des Bibliothèques de 1991,
- la description du cadre dans lequel sont organisées les collections,
- un schéma d'organisation des collections contemporaines,
- le principe du renouvellement des collections et ses conditions de gestion.

Ces points, ainsi que la politique documentaire en général, ont été présentés en Bureau communautaire à ASASP-ARROS, le 28 juin dernier (cf tableau des sujets des Bureaux selon envoi par mail du 05/07/2019) ainsi que devant l'ensemble des personnels et bénévoles des bibliothèques – relais et points – lecture du réseau intercommunal du Haut-Béarn le 19 septembre 2019.

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** la politique documentaire pour le réseau intercommunal de lecture publique, telle qu'elle est précisée dans la charte ci-annexée,
- **AUTORISE** le Président à signer tous actes afférents,
- **ADOpte** le présent rapport.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 26 septembre 2019

Suit la signature

Le Président

Signé DL

Daniel LACRAMPE



Acte certifié exécutoire

- Par publication ou notification le 01/10/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 01/10/2019



***CHARTRE
DOCUMENTAIRE
du réseau de
lecture publique
du Haut-Béarn***

HAUTBÉARN ✕
communauté de communes

Sommaire

CONTEXTE GENERAL.....	3
PRINCIPES D'ACQUISITION DES COLLECTIONS	5
LA FICTION pour les adultes et les adolescents	6
I. Les principes d'acquisition	6
II. La typologie des documents.....	6
III. Le nombre d'exemplaires le suivi des séries.....	7
IV. Les genres.....	8
LA FICTION pour les enfants	9
I. Les albums.....	9
II. Les romans	10
III. Les contes	11
LES DOCUMENTAIRES	12
L'art.....	13
Génération enfants.....	13
La géographie	13
L'histoire.....	13
L'informatique	14
Les langues.....	14
La littérature.....	14
La musique	14
La nature.....	14
La santé	15
Les sciences	15
La société.....	15
Les spectacles	15
Les sports	15
Le travail	15
Vie pratique et loisirs	15
Fonds local.....	16
LES DVD	16
La fiction.....	17
Les documentaires.....	17
Le fonds jeunesse	17
LES PERIODIQUES	17
LA BANDE DESSINEE	18
LA MUSIQUE	20
PRINCIPES D'ELIMINATION DES COLLECTIONS.....	21

CONTEXTE GENERAL

La Charte documentaire a pour objet de rendre publiques les modalités de sélection, d'acquisition, de régulation des collections du service lecture publique de la Communauté de Communes du Haut-Béarn, c'est-à-dire de fixer sa politique générale et documentaire ; en cela c'est un texte de référence et évolutif.

Elle présuppose un certain nombre de principes fondateurs :

« La bibliothèque est un service public nécessaire à l'exercice de la démocratie. Elle doit assurer l'égalité d'accès à la lecture et aux sources documentaires pour permettre l'indépendance intellectuelle de chaque individu et contribuer aux progrès de la société »

Charte des bibliothèques - (7 novembre 1991) – Article 1.

« Les collections des bibliothèques des collectivités publiques doivent être représentatives, chacune à son niveau ou dans sa spécialité, de l'ensemble des connaissances, des courants d'opinion et des productions éditoriales.

Elles doivent répondre aux intérêts de tous les membres de la collectivité à desservir et de tous les courants d'opinion, dans le respect de la Constitution et des lois »

Charte des bibliothèques adoptée par le conseil supérieur des bibliothèques (7 novembre 1991) – article 7.

« Les collections et les services ne doivent pas être soumis ni à une forme quelconque de censure idéologique, politique ou religieuse, ni à des pressions commerciales »

Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994).

Le service lecture publique assure l'accès aux différentes formes d'expression culturelle : le texte, mais aussi l'image et le son permettent aux usagers de se cultiver, de se former, de s'informer et de se distraire.

Il contribue ainsi à l'indépendance intellectuelle et à l'éducation citoyenne de chaque individu.

Le fonds doit être pertinent par rapport au niveau de savoir et d'expérience du public : documents de base pour amateurs débutants, vulgarisation pour amateurs confirmés, vulgarisation de bon niveau pour lycéens et étudiants.

Pour faire un choix parmi les innombrables publications, les bibliothécaires s'aident de certains outils professionnels :

Revue professionnelle

- *Livres Hebdo* : hebdomadaire d'information des livres, de l'édition, de la librairie et des bibliothèques, qui contient « les livres de la semaine » qui annonce les nouvelles parutions,
- *Le Magazine littéraire*,
- *Lire*,
- *Le Monde des livres*,

- *Le Monde des ados*,
- *Lecture jeune*,
- *Phosphore*, mensuel à destination des ados,
- La revue des libraires *Page*,
- *Télérama*,
- *La Revue des livres pour enfants* (présentation des nouveautés, revue de presse professionnelle, articles de fond sur la lecture et la littérature de jeunesse),
- *Nous voulons lire* (analyse de documents sélectionnés, articles de fond sur la littérature et l'édition à destination de la jeunesse),
- Les catalogues des parutions nouveautés des éditeurs de livres adultes et jeunesse,
- La presse généraliste ou spécialisée (*l'Obs*, *l'Express*, *Marianne*, *le Figaro littéraire*, *Libération*, *Sciences humaines*, *Philosophie magazine*, *Le Monde I, XXI*, *Alternatives économiques*),
- *Astrapi*,
- *Okapi*, magazine à destination des préados,

Sites internet :

- *Electre*, base bibliographique professionnelle,
- Pour les dvd : site du Centre National de la Cinématographie, Colaco, Allociné, Gulli, Cinéhome, Arte...,
- Pour les BD : Place des libraires, Canal Bd, BD Fugue, BDgest, Bédétheque, BoDoï, BD Zoom, Planet BD, BD Gest...,
- *Ricochet*, site de référence dédié à la littérature de jeunesse,
- *Lirado*,
- *Babelio*,
- *ePagine*,
- *Fnac*,
- Les sites des éditeurs,

Autres :

- visites en librairie,
- présentation des libraires à la Bibliothèque Départementale,
- comité lecture de la Bibliothèque Départementale,
- émissions tv ou radio spécialisées.

PRINCIPES D'ACQUISITION DES COLLECTIONS

- ✓ La consultation sur place des documents est libre et gratuite. La majorité des collections pourra être prêtée aux abonnés à jour de leur cotisation. La quasi-totalité des ouvrages est en libre accès et peut être empruntée.
Cependant, certains documents usuels, tels que dictionnaires et encyclopédies, sont destinés à la consultation sur place afin de permettre à n'importe quel usager, même non inscrit, d'accéder à l'information qu'il recherche.
Les numéros des périodiques des mois en cours, et les quotidiens, sont consultables sur place uniquement, également pour permettre à tout usager d'en prendre connaissance dès la parution.
- ✓ Les moyens du service lecture publique ne peuvent satisfaire tous les besoins. Les bibliothécaires proposent donc une offre sélective, qui peut couvrir la totalité de la production éditoriale. Annuellement, le service lecture publique se fixe des priorités d'acquisitions par genre et par domaine, en fonction de l'état des collections (vieillesse plus ou moins rapide selon les sujets), du budget, des animations projetées, des événements culturels locaux ou de l'actualité.
- ✓ Les lecteurs peuvent faire des suggestions d'achat, par écrit ou par mail. Ces suggestions sont prises en compte par les acquéreurs et les documents sont acquis s'ils ne vont pas à l'encontre de la politique documentaire et servent à l'intérêt collectif. Si le demandeur a précisé son nom, le document suggéré lui sera réservé dès qu'il arrivera sur les rayonnages.
- ✓ Sont absolument exclus des collections :
 - les ouvrages contrevenant aux lois relatives aux droits de l'homme et aux libertés d'expression,
 - Loi n°72-546 du 1^{er} juillet 1972 qui sanctionne la provocation « à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de leur origine ou de leur appartenance ou de leur non-appartenance à une ethnie, une race ou une religion déterminée »
 - Loi n°90-615 du 13 juillet 1990 qui sanctionne le délit de « négationnisme » c'est-à-dire la contestation des génocides ou crimes contre l'humanité.
 - les documents de simple propagande sans contenu documentaire réel,
 - les documents émanant de sectes, ouvrages de sorcellerie, livres fournissant des recettes pour l'usage de la drogue ou la mise en œuvre du suicide,
 - les documents à caractère pornographique ou pédophile.
- ✓ Les lecteurs peuvent faire des dons d'ouvrages. Sont acceptés :
 - Les romans contemporains ou classiques, les romans policiers, les romans de science fiction et les romans en langues étrangères, les bandes dessinées, dont la date d'édition ne dépasse pas **5 ans**,
 - Les documentaires (essais, biographies, ouvrages d'histoire, géographie, santé, société ...) dont la date d'édition ne dépasse pas **3 ans** et dont le contenu n'est pas contraire à la morale publique.Dans tous les cas, les documents doivent être en très bon état, cela exclut les

livres jaunis, tachés, déchirés. Sont également exclus les romans reliés sous différentes formes faisant partie d'une collection, les livres scolaires, les dictionnaires et encyclopédies, les revues et quotidiens, ainsi que les dvd auxquels sont attachés des droits de prêt payants.

LA FICTION pour les adultes et les adolescents

51 % du fonds livres adultes et adolescents

Un taux approchant 50 % de fiction et 50 % de documentaires est généralement préconisé dans une bibliothèque de lecture publique. Nous nous y conformons en ce qui concerne les ouvrages à destination des publics adultes et adolescents.

I. Les principes d'acquisition

Le service lecture publique s'applique à proposer une large diversité de genres littéraires et d'écrivains, reflétant ainsi la production littéraire contemporaine, afin de satisfaire le plus large public possible, mais aussi de lui proposer des œuvres vers lesquelles il n'irait pas spontanément. Aucun genre littéraire n'est a priori exclu.

Bien sûr il y a des incontournables, des « best sellers » et des prix littéraires, que le public s'attend à trouver dans une bibliothèque publique.

Il y a aussi des ouvrages de fonds : auteurs classiques, notamment ceux qui sont au programme des collèges et des lycées (uniquement à la Médiathèque des Gaves et généralement rattachés à l'espace adolescents).

Le service lecture publique acquiert des ouvrages de fiction dans des domaines aussi différents que les romans réalistes, de société, policiers, de science fiction, de terroir, historiques, sentimentaux mais aussi des ouvrages de différents niveaux de lecture, sans aller néanmoins jusqu'au niveau universitaire, ce qui est le propre des bibliothèques universitaires vers lesquelles seront réorientés les lecteurs (avec proposition éventuelle d'un Prêt Entre Bibliothèques).

II. La typologie des documents

A part les classiques, souvent réédités en éditions intégrales, le service lecture publique n'achète pas la totalité de l'œuvre d'un auteur.

Les romans sont achetés en version originale et non en livres de poche, qui, moins chers, sont moins solides et nécessitent un envoi en reliure qui double leur prix, sous peine d'être inutilisables au bout de quelques prêts ; en outre, ils offrent un confort de lecture moindre.

Seuls le réassort de classiques, de séries, les incontournables, si la version originale est épuisée, est acheté en poche.

Il n'y a pas de livres de poche dans le réseau de lecture publique.

Pour le confort des yeux, notamment ceux d'un public plus avancé en âge, des éditions

en grand caractères sont achetées, ainsi que des livres audio qui, bien que initialement destinés à un public malvoyant, permettent à tout un chacun de lire en voiture, en marchant, en cuisinant, en pratiquant un sport...

L'accent sera mis sur l'acquisition de cette typologie d'ouvrage qui, de 3,6 % du fonds adultes, pourrait être amené à 5% car ce sont des ouvrages à taux de rotation élevé, sur un territoire avec une population plutôt vieillissante.

Depuis quelques années, une offre de livres numériques, disponibles sur 5 liseuses, est proposée à la Médiathèque des Gaves. A compter de 2019, cette offre va être étendue aux bibliothèques relais, sur 5 autres liseuses achetées fin 2018. Avec un budget constant, une dizaine de titres pourront être achetés cette année (l'offre sera la même sur toutes les liseuses circulant dans le réseau). A terme, une ligne spécifique d'acquisitions numériques pourrait permettre d'abonder les liseuses en titres.

Cette offre sur liseuse, qui permet le grossissement des caractères, peut rejoindre l'offre en direction des publics dont la vue se fatigue, mais peut aussi séduire un public avide de lecture qui souhaite se déplacer sans être gêné par le poids des ouvrages.

Pour l'instant l'acquisition de titres numériques à télécharger sur les liseuses personnelles des lecteurs ne sera pas proposée par le service lecture publique de la CCHB, car notre partenaire la BDPA est actuellement en train de mettre en place ce service.

Les romans acquis sont majoritairement des romans en langue française ou en langue étrangère traduite. Environ 500 romans en langue étrangère (anglais, espagnol, portugais, allemand) sont en rayon en section adultes et 600 en section jeunesse (classés en documentaires). Ces documents étant faiblement empruntés, il est prévu de maintenir le fonds avec l'achat de quelques nouveautés et de ne pas le développer.

III. Le nombre d'exemplaires le suivi des séries

Les ouvrages de fiction, notamment les « best sellers » et les prix littéraires, sont généralement acquis en 2 exemplaires, un pour la Médiathèque des Gaves et un pour le réseau de lecture publique.

- Il est à mentionner que certaines bibliothèques relais disposent aussi d'un budget propre et que les bénévoles du réseau peuvent suivre un autre choix.
- Lorsqu'un écrivain est reçu pour une rencontre avec les lecteurs, l'œuvre qu'il présente est achetée en plusieurs exemplaires, un pour la Médiathèque des Gaves et un par bibliothèque relais.

Les séries sont acquises en totalité lorsqu'elles comportent quelques volumes qui forment une suite. Pour les séries à volume multiples (type « fantasy »), l'achat est poursuivi ou pas en fonction du nombre d'emprunt des derniers volumes ; il en va de même pour le réassort des volumes manquants et endommagés.

IV. Les genres

Les romans : 68 % de la fiction

Pour la section adolescents le choix s'oriente résolument vers du roman de qualité donnant la priorité aux auteurs français contemporains, en continuité notamment avec la politique d'achats appliquée au choix des romans sélectionnés pour le Prix Bouquin Malin en espace jeunesse.

Les romans policiers : 16 % de la fiction

Pour cette catégorie les prix littéraires sont moins médiatisés que pour les romans généralistes. L'offre tient compte de la production éditoriale (moindre pour les adolescents), de la demande des lecteurs, tout en s'efforçant d'offrir un large panorama d'auteurs français et étrangers traduits. Au sein de la littérature policière, on distingue quelques sous-genres incontournables tels que le thriller, le roman noir, le roman d'énigme, et bien d'autres...

- ❖ Le temps fort polar du mois d'octobre permet de mettre en avant cette littérature et de faire un focus sur un auteur, notamment de roman noir.

Les romans de science fiction : 6,5 % de la fiction

Le genre « science fiction » regroupe en section adulte ce qui pourrait être appelé « littératures de l'imaginaire », ensemble de genres romanesques issus d'images, de représentations et de mythes plus ou moins détachés de la réalité :

- ❖ la science-fiction pure, littérature décrivant des situations pouvant se situer dans l'avenir et dans un univers imaginaire. Cette littérature emprunte fréquemment des données contemporaines liées aux sciences pour les adapter aux récits imaginés. Les sous-genres sont nombreux (voyage dans le temps, mondes perdus, uchronie, anticipation, dystopie...).
- ❖ la « fantasy », littérature relevant du domaine du merveilleux, prenant souvent sa source dans les mythes, contes et histoires (heroic fantasy, dark fantasy...). Ce genre est pléthorique et fonctionne très bien chez les adolescents, mais une sélection est volontairement appliquée pour permettre une offre littéraire qualitative.
- ❖ le fantastique, littérature du surnaturel et du domaine de l'étrange. La peur et l'horreur alimentent fréquemment les récits. La sensation d'anormalité est au cœur de ce genre (différence avec la fantasy).

Les romans de science fiction adultes sortent peu à la Médiathèque des Gaves et pas du tout dans le réseau de lecture publique. Les acquisitions sont le reflet de l'édition contemporaine, avec la présence d'ouvrages de référence.

Une réorganisation de ce fonds est à envisager en « littératures de l'imaginaire ».

LA FICTION pour les enfants

La section jeunesse propose des documents adaptés à tous les âges, du bébé lecteur à l'adolescent de 12-13 ans.

La répartition du fonds jeunesse révèle une disproportion entre fictions et documentaires, la fiction représentant plus de 80% du fonds ; ceci est sans doute à imputer au fait que le récolement du fonds n'a pas été fait depuis l'ouverture à la Confluence, et qu'un désherbage systématique non plus, depuis plusieurs années.

En section jeunesse, le domaine de la fiction est partagé en plusieurs types de documents : les albums, les romans, les contes (et la bande dessinée, traitée plus loin). Le taux de rotation des documents, qui permet pour la section adultes et ados une approche du succès qu'ont les documents, est faussé en section jeunesse par les prêts de plus longue durée aux crèches et aux enseignants.

- ✓ De façon générale nous évitons d'acheter des livres-produits dérivés de dessins animés ou de licences commerciales. De même pour les livres présentant des pièces détachables, car ils sont difficilement prêtés. Nous n'achetons ni livres d'exercices et de leçons, ni manuels scolaires.
- ✓ Des livres « pop-up » et des livres d'artistes sont achetés mais, en raison de leur grande fragilité, prêtés uniquement aux enseignants pour des projets pédagogiques ou manipulés par les bibliothécaires dans le cadre d'animations ponctuelles.

I. Les albums

24 % de la fiction jeunesse

Le fonds d'albums s'adresse aux enfants, aux parents, aux professionnels de la petite enfance et de l'enfance. Il vise à favoriser l'éveil sensoriel et corporel du jeune enfant, développer ses sens et sa motricité, entrer dans le langage. Il s'agit également de contribuer au tissage des liens entre l'enfant et son entourage par la lecture d'histoires partagées, de le sensibiliser à la langue du récit pour lui permettre petit à petit de développer son imaginaire et sa pensée.

Les albums se caractérisent par l'association du texte et de l'image, parfois même un album sans texte propose au jeune enfant de construire le récit par la seule lecture des images.

Pour ce faire sont acquis des albums dont le récit fait sens et qui témoignent d'une recherche artistique et pédagogique. La qualité du graphisme, de l'illustration, son adéquation avec le texte sont privilégiées.

Ce fonds est composé de « classiques », c'est-à-dire d'albums ayant marqué l'histoire de la littérature jeunesse, dont le caractère est intemporel (Jane Ashbé, Tana Hoban, Claude Ponti, Maurice Sendak, Rebecca Dautremer, Christian Voltz...). Dans certains cas le nom de l'illustrateur éclipse le nom de l'auteur et certains sont tellement incontournables qu'ils sont systématiquement achetés.

Outre ces classiques, la politique d'acquisition d'albums veille à représenter la diversité de la création contemporaine en littérature de jeunesse et des différentes techniques d'illustration (aquarelle, gouache, crayons de couleur, encre de chine, palette graphique - illustrations assistées par ordinateur...).

Les albums déclinés de dessins animés (longs métrages ou séries télévisées) ne sont généralement pas acquis, sauf exception.

Les albums sont acquis en un exemplaire, sauf les « incontournables » (environ une quarantaine) dont un deuxième exemplaire est acheté et laissé à la disposition des bibliothécaires (en réserve et non empruntable), afin d'être toujours disponible pour une séance de lecture.

Nous distinguons dans notre classement : les (albums) « cartonnés », qui s'adressent aux tout petits jusqu'à 2 ans, les « premiers albums », qui s'adressent à la tranche d'âge 3-4 ans, et les « albums » qui s'adressent à un public de 4 à 6-7 ans.

Les albums cartonnés, qui présentent des pages en carton et non en papier, sont plus adaptés à la manipulation par les tout petits. Au sein des bibliothèques, ils sont généralement présentés dans des bacs au ras du sol, à la portée des bébés. Leur durée de vie est néanmoins limitée car ils s'abîment beaucoup.

La production éditoriale est abondante, nous évitons d'acquérir des « livres objets » ou des livres de bain. Dans les cartonnés l'image est très présente, l'histoire très simple, qui évoque en général le quotidien des bébés. Le texte se limite parfois à des sons et des onomatopées. Parfois l'image présente des matières à toucher (doux, dur, granuleux...) et vise à éveiller les sens.

Ce fonds est peu présent dans les bacs, en grande partie prêté aux crèches et aux assistantes maternelles.

- ✓ Une catégorie spécifique d'albums est appelée « Textes illustrés » et classée à part. C'est une catégorie qui peine à trouver son public, qui peut être notamment à la frontière entre un public jeunesse et un public adulte, qui s'adresse en tout cas à un public en âge de savoir lire. L'illustration est souvent admirable mais le texte est conséquent. Parfois, c'est le contenu qui est difficile ou violent et donc à ne pas mettre entre toutes les mains. Ce fonds nécessite une mise en valeur par de la médiation et nous nous devons de le maintenir et de l'accroître en raison de sa très grande qualité, tant textuelle que graphique.

II. Les romans

43 % de la fiction jeunesse

Les premiers romans s'adressent aux enfants qui savent lire, du CP au CE2. L'objectif de ce type de document est de faciliter le passage de la lecture courte des albums à celle plus soutenue et découpée en chapitres du roman, de soutenir l'apprentissage de la lecture, d'enrichir le vocabulaire des jeunes lecteurs, de les rendre autonomes, de les ouvrir aux différents genres romanesques, de susciter l'imaginaire et le plaisir de lire.

Le récit, court et dynamique, doit laisser encore une large part à l'illustration.

Les thèmes abordés dans les premiers romans restent enfantins, mettant en scène des personnages animaliers ou imaginaires ou des thèmes de la vie quotidienne (vie de classe...).

Les romans pour les enfants s'adressent à des enfants de 6-7 à 11-12 ans (début du collège).

L'objectif de ce type de document est de maintenir l'intérêt des enfants pour que la lecture reste source de plaisir. On y trouve des romans d'aventure, historiques, policiers, fantastiques, humoristiques, animaliers... (il existe par exemple une forte demande du lectorat féminin autour de l'équitation). La production correspondant à cet âge est un bon tremplin vers la littérature pour les adolescents.

- ✓ Le service lecture publique a créé en 2001 un prix littéraire destiné aux élèves des classes de CM1-CM2 : le Prix Bouquin Malin. La sélection des ouvrages proposés pour ce prix induit l'achat de toutes les nouveautés littéraires françaises de l'année en cours, qui répondent à une exigence de qualité de langue et de contenu, avec des thèmes variés et susceptibles d'intéresser cette tranche d'âge. Les romans sélectionnés pour le concours du Prix Bouquin Malin sont eux achetés en séries qui seront prêtées dans les classes de la communauté de communes. Une fois le Prix Bouquin Malin de l'année terminé, ces séries sont réintégrées à la Médiathèque des Gaves, dans une réserve destinée aux enseignants qui pourront les réemprunter pour leurs classes. Les exemplaires perdus ou détériorés de ces séries n'ont pas vocation à être remplacés. Un exemplaire de chaque titre du Prix Bouquin Malin est bien sûr en prêt au public à la Médiathèque des Gaves et dans chaque bibliothèque relais (et sera racheté le cas échéant).

Les romans autres sont achetés en un seul exemplaire et peuvent être disponibles à la Médiathèque des Gaves ou dans une bibliothèque du réseau de lecture publique. Sont acquis des romans francophones mais aussi de langues étrangères traduites en français, sans limitation d'origine géographique. La production éditoriale laisse cependant une large part à la traduction d'œuvres anglo-saxonnes. Le fonds se veut représentatif du panorama éditorial français contemporain. Sont représentées les grandes maisons d'éditions historiques mais aussi les petites maisons d'édition dont la production est de qualité et les nouveaux éditeurs émergents. *Ceux-ci se font souvent connaître par démarchage, d'où des commandes passées directement à des représentants distribuant ces maisons d'éditions en plus des commandes effectuées auprès des librairies classiques et locales.*

- ✓ Des séries sont proposées, de plus en plus nombreuses dans l'édition depuis une dizaine d'années, sans engagement d'exhaustivité sur l'ensemble des titres s'il n'y a pas de lecture à suivre entre les volumes (le taux de rotation des derniers volumes sera notamment étudié). Par contre, si la lecture est à suivre, elle sera complétée autant que possible et les volumes manquants ou endommagés rachetés.
- ✓ Les romans des anciennes bibliothèques rose, verte, rouge ou mettant en scène des personnages inoubliables tels Oui Oui, Bécassine, Martine, le Club des 5... ne sont pas achetés, à l'exception de quelques exemplaires qui permettent à une population adulte qui a grandi avec ces séries et vient avec ses (petits) enfants, de garder des « lectures repères » qui leur permettent de se familiariser avec les lieux et, par la suite, d'aller à la découverte d'autres types de littérature jeunesse.

III. Les contes

5 % de la fiction jeunesse

Les premiers contes s'adressent aux enfants de 3 à 10 ans.

Ils laissent la part belle aux illustrations. Ils regroupent des contes dits « de randonnée » (ponctués par une ritournelle), les contes étiologiques, merveilleux, fantastiques, les contes d'animaux, les contes traditionnels ou des contes du monde (classés par grandes régions du monde).

Il existe une grande production éditoriale basée sur des contes détournés (ou parodiques). Nous avons fait le choix de les classer dans la catégorie des albums.

Les contes s'adressent davantage aux 10-12 ans.

Ce sont souvent des recueils articulés auprès d'une même thématique ou d'un même auteur, des épopées, des légendes ou des mythes. L'illustration y est moins prégnante, le niveau de lecture requis est plus élevé et les textes plus denses.

LES DOCUMENTAIRES

Le fonds documentaire propose des ouvrages de référence dans chaque discipline, afin d'offrir aux lecteurs une information actualisée vulgarisant les évolutions les plus récentes du savoir. La collection se doit de couvrir un maximum de domaines de la connaissance car elle s'adresse à un large public. Elle doit également être pluraliste c'est-à-dire représentative de courants et de points de vue différents. Les ouvrages achetés sont écrits par des spécialistes des domaines concernés, édités par des éditeurs spécialistes du domaine et d'un niveau intermédiaire (contenu accessible, vulgarisation de bonne qualité). Nous n'avons pas vocation à acheter des ouvrages pour un public de chercheurs ni de spécialistes.

Un investissement documentaire conséquent a été fait en amont de l'ouverture de la Médiathèque sur le site de la Confluence. Néanmoins ces fonds vieillissent rapidement et il apparaît désormais nécessaire de pratiquer un désherbage, c'est-à-dire une élimination des ouvrages les plus anciens et/ou les moins empruntés.

Le service lecture publique a adopté le plan de classement de la bibliothèque départementale des Pyrénées Atlantiques. Ce plan de classement est un ensemble de préconisations, élaborées en concertation entre les différentes bibliothèques du département, sur la manière dont les ouvrages doivent être cotés et présentés au public, avec pour objectif une mise en espace lisible des documents et un repérage aisé par l'utilisateur.

Ce plan de classement, articulé par domaines de la connaissance, s'appuie sur la classification décimale Dewey simplifiée et organisée par domaines. Les domaines constituent des ensembles cohérents quant au contenu, mais peuvent avoir des tailles très variables, en fonction du bassin de population que la bibliothèque dessert, mais aussi de la production éditoriale.

Les documentaires sont présentés selon les mêmes domaines en espace adulte et jeunesse ; il n'y a pas de documentaires spécifiques au public adolescent. Le choix a été fait de ne pas acheter de documentaires pour les bibliothèques relais (mais celles-ci peuvent toujours en emprunter à la Médiathèque des Gaves).

- ✓ Le documentaire jeunesse doit rester abordable et illustré, afin de ne pas rebuter l'enfant. Certains éditeurs jeunesse spécialisés (Milan, De la Martinière jeunesse, Nathan, Fleurus, Gallimard, Mango...) offrent une certaine caution de qualité. Certains ouvrages proposent en plus des cd ou des dvd, fort appréciés des enfants.

- ✓ On distingue en jeunesse les premiers documentaires, qui sont rangés dans l'espace des tout petits et s'adressent à un public à partir de trois ans et les documentaires pour les enfants de 5 à 12 ans, classés dans des rayonnages dédiés (collection type : « Mes premières découvertes » chez Gallimard).

L'art

8% du fonds documentaire adulte, 6,6 % du fonds documentaire jeunesse

Ce domaine regroupe les documents concernant l'histoire de l'art, les musées, l'architecture, l'urbanisme, la sculpture, la peinture, le dessin... Ce fonds est riche, il a pour but d'initier le public aux divers arts et de favoriser sa curiosité, mais il est peut être trop pointu et ne sort pas énormément. Les futures acquisitions resteront généralistes, d'autant plus que le coût de ce type d'ouvrage est assez élevé.

En jeunesse c'est un fonds vers lequel les enfants n'iront que s'ils sont accompagnés.

Génération enfants

Ce fonds relève de l'espace adulte mais se situe dans l'espace jeunesse. Il regroupe des livres sur les enfants pour les adultes, susceptibles d'aider ces derniers à les éduquer et à les comprendre (puériculture, psychologie, alimentation, droits de l'enfant...) Ce fonds est enrichi des dernières nouveautés intéressantes et est très demandé.

La géographie

6% du fonds documentaire adulte, 6 % du fonds documentaire jeunesse

Ce fonds a pour but de promouvoir la découverte et la connaissance des différents pays du monde et des leurs peuples à des fins culturelles et de loisirs. Il se présente néanmoins de façon très différente selon les espaces. Chez les adultes ce sont les guides de voyage qui sortent énormément (notamment le *Guide du routard*). Nous essayons de satisfaire la demande du public mais préférons acheter des guides plus touristiques, avec moins d'informations pratiques qui deviennent très vite obsolètes (celles-ci pouvant de trouver facilement sur internet).

Chez les enfants le fonds géographie présente des atlas mais aussi des ouvrages mettant en scène des enfants dans la vie quotidienne de leur pays. Les explorations et découvertes, mais aussi les livres sur les pirates, qui sont très appréciés des enfants, font partie de ce fonds.

Les livres pédagogiques, les livres présentant trop de données chiffrées ne sont pas achetés.

L'histoire

8,5 % du fonds documentaire adulte, 10,75 % du fonds documentaire jeunesse

Ce fonds a pour but de contribuer à l'acquisition et l'approfondissement d'une culture historique par le grand public, jeunes comme adultes, amateurs d'histoire ou simplement curieux, et ainsi de permettre l'appréhension et la compréhension du monde contemporain.

Toutefois nous n'avons pas de public universitaire et de ce fait n'avons pas pour mission d'acquérir des ouvrages d'étude.

Le fonds en espace adulte est assez pointu et de ce fait sort peu. Après 9 ans de fonctionnement, ce fonds est certainement à reprendre.

En espace jeunesse, la préhistoire et le moyen âge ont la préférence du lectorat et sont au cœur des achats.

L'informatique

C'est un fonds qui devient très vite obsolète. En conséquence de quoi, en espace adulte, seuls quelques manuels de vulgarisation, les plus demandés, seront gardés. Nous préférons mettre l'accent sur l'abonnement à la base de données « Tout apprendre.com », qui propose de nombreux cours d'informatique, entre autres.

Le fonds de l'espace jeunesse propose une dizaine de livres qui ne sortent pas, tant ils sont obsolètes. Nous prévoyons d'éliminer ces titres, d'en racheter quelques uns mais de ne pas développer le fonds.

Les langues

Il en va de même pour ce fonds que pour le fonds informatique, même s'il est plus stable dans le temps. La base de données « Tout apprendre.com » présente des cours de langues variés et de tous niveaux. En conséquence de quoi, seules quelques méthodes basiques (anglais, espagnol), accompagnés de cd, seront tenues à jour.

En revanche, en espace jeunesse, ce fonds est conséquent et doit être nourri, même s'il ne sort pas énormément. Ce sont des romans bilingues, ou dans une moindre mesure des romans en langues étrangères (anglais et espagnol essentiellement), des bd ou des albums bilingues ; nous privilégierons ces deux derniers types de documents.

La littérature

Les romans bilingues ou en langue étrangère qui s'adressent à un public adulte sont classés en littérature. On trouve aussi dans ce rayon les ouvrages de grammaire, recueils de proverbes et jeux de langue (française).

La musique

Ce fonds, assez conséquent et pointu, sort peu en espace adulte.

En espace jeunesse, il serait probablement davantage mis en valeur s'il était présenté à côté du bac à cd, surtout pour les méthodes accompagnées de ce support.

La nature

7,3 % du fonds documentaire adulte, 25,85 % du fonds documentaire jeunesse

Que ce soit en espace adulte ou jeunesse, ce fonds regroupe la majorité des documentaires (1/3). En espace adulte, ce fonds offre une très grande diversité de documents. Nous avons un fonds important sur l'eau car il était prévu, avant l'ouverture de la Médiathèque, qu'elle intègre un centre de ressources sur l'eau. En jeunesse, le fonds nature est très demandé, c'est celui qui a le plus fort taux de rotation. Les ouvrages sur les animaux domestiques et sur les dinosaures sont très appréciés du lectorat. Nous veillerons cependant à ne pas trop accumuler les documentaires trop généralistes sur le même sujet, dont le contenu n'apporte rien de plus. Les livres sur le développement durable sont à sélectionner soigneusement, l'édition étant pléthorique, car ils doivent rester d'un niveau accessible aux enfants.

La santé

C'est le domaine qui est le plus emprunté, tant par les adultes que par les enfants. Nous nous devons néanmoins de rester généralistes.

Chez les enfants, sont classés tous les documents ayant trait au corps humain, à l'hôpital, à la grossesse, la naissance...

Les sciences

5,8 % du fonds documentaire adulte, 7,25 % du fonds documentaire jeunesse

L'acquisition d'ouvrages dans ce domaine vise à participer à la connaissance générale et à la vulgarisation des sciences exactes auprès du grand public, et à leur découverte par les enfants. Néanmoins certains ouvrages très techniques du fonds adulte sont maintenant obsolètes et à désherber.

Nous nous concentrerons sur des ouvrages plus généralistes désormais.

En jeunesse sont achetés les documents sur l'espace, le soleil, les planètes, tous les moyens de transport (y compris les camions de pompier qui ont un énorme succès).

La société

8 % du fonds documentaire adulte, 5,8 % du fonds documentaire jeunesse

Ce domaine vient d'être désherbé en section adulte. Certains sujets, telles les mutations agricoles, ont besoin d'être réactualisés.

En section jeunesse on trouve dans ce domaine beaucoup de sujets divers, tels les relations garçons-filles, les mœurs et coutumes, moyens de communications...

Les spectacles

Très pointu, ce fonds serait aussi à revoir, pour sa partie adulte, car il sort peu. Le fonds jeunesse en revanche connaît un fort taux de rotation.

Les sports

Certains sports sont à mettre davantage en valeur (yoga, gymnastique d'entretien...) en secteur adulte.

En jeunesse ce fonds fonctionne bien, avec également une diversification des types d'activités sportives à maintenir et/ou renforcer (yoga, méditation, jeux d'extérieur...).

Le travail

Ce domaine est essentiellement constitué de livres de préparation aux concours, très appréciés par les intéressés, que nous nous efforçons de maintenir, d'autant plus vu notre partenariat avec pôle emploi.

En espace jeunesse, ce domaine regroupe non seulement les ouvrages sur les métiers, mais aussi ceux qui parlent de la vie de l'enfant à l'école... et ces ouvrages sont très demandés.

Vie pratique et loisirs

6,35% du fonds documentaire adulte, 8,78 % du fonds documentaire jeunesse

Que ce soit pour les adultes ou pour les enfants, les ouvrages de ce fonds portent sur

les activités manuelles et loisirs créatifs, la cuisine, la décoration, les soins de la personne... Les thématiques sont innombrables et plaisent au public ; nous nous devons de mettre à jour ce fonds régulièrement, de présenter un maximum de techniques et activités, sans toutefois entrer dans la spécialisation.

Fonds local

Ainsi que le préconise la Charte des bibliothèques de 1991 les bibliothèques « doivent constituer et entretenir, en concertation avec les archives et les musées, un fonds d'intérêt local », local de par le sujet, l'auteur ou l'éditeur. Un exemplaire de chaque ouvrage de ce fonds est disponible pour le prêt dans la section adulte, un autre est consultable uniquement dans l'espace ressources patrimoniales écrites.

LES DVD

Le fonds dvd a été créé à l'ouverture de la Médiathèque intercommunale sur le site de la Confluence. Il totalise un peu plus de 5 000 dvd et le taux de rotation révèle un engouement du public pour ce support.

Suite à l'absence prolongée d'un responsable du fonds, la collection a été renouvelée par intermittence et le nouveau responsable a dû opérer un choix pour répondre à l'attente pressante du public : une offre de fiction intéressante et solide a été préférée au documentaire.

- ✓ Des documentaires ont toutefois été commandés, en privilégiant certains domaines (société, arts, biographie) et le documentaire de création, afin de proposer une offre autre que celle de la télévision ou d'internet.

Le volume d'acquisitions devrait être augmenté pour répondre aux préconisations nationales. Compte-tenu des contraintes budgétaires, le volume d'acquisition global restera stable et sera poursuivi selon les principes amorcés précédemment.

Les dvd sont acquis en exemplaires uniques répartis à la Médiathèque des Gaves et dans les bibliothèques relais du réseau.

- ✓ Concernant le prêt de dvd aux mineurs, le service lecture public applique les préconisations établies par le Centre National de la Cinématographie :
 - tous publics
 - tous publics, avec autorisation parentale
 - interdit au moins de 12 ans
 - interdit au moins de 16 ans
 - interdit au moins de 18 ans.

Des films de chacune de ces catégories sont proposés, à l'exception de films interdits au moins de 18 ans (pornographiques pour la plupart).

Les films assortis d'une interdiction se trouvent en espace adulte, les dvd de la section jeunesse étant pour tous les publics.

Le logiciel Orphée est paramétré de sorte qu'il signale lors du prêt qu'un dvd n'est pas adapté à l'âge de l'emprunteur.

La fiction

De la fiction en majorité **85 % du fonds dvd**.

Des nouveautés mais aussi des rééditions de films du patrimoine pour offrir un éclectisme certain aux usagers.

Un fonds un peu plus orienté art et essai que par le passé.

Les dvd perdus ou hors d'usage ne seront pas forcément remplacés.

Des acquisitions thématiques dans le cadre d'expositions ou d'événementiels (Festival de Cannes, exposition Monster Mania...).

Dans le genre films musicaux ne seront conservés que les films musicaux de fiction et les concerts ne seront plus achetés.

Le genre films télévisés sera renforcé, pour permettre de développer une offre de séries TV dont on constate que la qualité est croissante. Ces séries sélectionnées pour leur qualité seront achetées dans leur intégralité ; en revanche, en cas de perte ou de dégradation, le remplacement ne sera pas systématique.

Les documentaires

Le fonds documentaire, qui est vieillissant et nécessiterait un investissement conséquent pour le mettre à jour, sera pour partie supprimé, du moins pour certaines catégories documentaires que l'on peut trouver facilement et gratuitement sur internet (reportages, méthodes d'apprentissages pour lesquels nous proposons aussi la base de données « Tout apprendre.com »...), ou en support livre, pour laisser place à des sujets plus locaux, ainsi qu'aux documentaires de création (qui pourront être mis en valeur par des projections en présence d'auteurs, ou par la participation au *Mois du film documentaire*).

L'indexation et la cotation du fonds dvd seront reprises en conséquence.

Le fonds jeunesse

C'est un fonds à fort taux de rotation qui propose différents types de documents : films pour enfants, documentaires, séries animés, longs métrages d'animation... Il convient non de le renforcer, mais de le maintenir, pour coller à l'actualité car c'est un fonds qui se dégrade rapidement en raison de la manipulation par des enfants.

LES PERIODIQUES

Le service lecture publique s'abonne chaque année à plusieurs dizaines de titres de périodiques (environ 130), quotidiens, hebdomadaires, (bi)mensuels, semestriels... tant en espace adulte (une centaine de titres) qu'en espace jeunesse (une vingtaine de titres) ou adolescent (8 titres) consultables et empruntables à la Médiathèque des Gaves, exceptionnellement dans le réseau de lecture publique. Ces titres balayent les grands domaines de la connaissance, sans être trop spécialisés et en maintenant un équilibre constant entre savoir et loisir, et sont classés par grands domaines documentaires.

Les titres d'actualité et les 6 quotidiens tendent à refléter plusieurs sensibilités politiques différentes.

Les abonnements aux périodiques viennent compléter et actualiser les autres sources documentaires, notamment celles qui sont en évolution constante (sciences, informatique, économie, actualités...).

- ✓ Les quotidiens sont consultables sur place uniquement, afin de rester à la disposition du plus grand nombre. Les autres revues sont empruntables, à l'exclusion du numéro en cours, qui est consultable sur place.
- ✓ La sélection est revue chaque année, après analyse des statistiques de prêt, mais il faut également tenir compte du fait que la consultation sur place (non quantifiable) des revues est plus importante que pour les autres types de documents.
D'anciens abonnements sont susceptibles d'être interrompus pour laisser place à de nouveaux titres, afin de rester dans la même enveloppe budgétaire.
Quelques revues professionnelles restent à disposition des bibliothécaires pour les guider dans leur politique documentaire.
- ✓ La durée de conservation des périodiques varie suivant leur périodicité, leur contenu et la place dont on dispose en libre accès.
Les quotidiens sont conservés généralement durant 2 mois ; nous sommes néanmoins abonnés au Sud Ouest en ligne et à ses archives également en ligne.
Les hebdomadaires sont conservés 6 mois, les mensuels généralement 2 ans. Les mensuels dont les articles sont dépouillés sont conservés plus longtemps car les lecteurs peuvent retrouver ces articles sur le catalogue et en demander la consultation (en réserve).
Les revues locales (notamment sur les Pyrénées) sont conservées.

LA BANDE DESSINEE

20 % de la fiction

L'album de bande dessinée

La bande dessinée est déclinée en espaces jeunesse, adolescents et adultes. Le cœur de la collection est constitué d'albums « phares » d'auteurs reconnus des divers grands courants franco-belge, américain, européen. Des nouveautés, tant d'auteurs confirmés que d'auteurs émergents et de nouveaux talents, sont acquises régulièrement.

C'est la typologie d'ouvrages qui a le plus fort taux de rotation, ce qui s'explique par la rapidité de sa lecture. Il convient de maintenir le même volume d'achat, même si la place vient à faire défaut.

Le corollaire de ce fort taux de rotation est l'usure précoce des documents, observable surtout en jeunesse.

Sont acquises des bandes dessinées de tous les genres, suivant en cela l'évolution de l'édition : historiques, humoristiques, fantastiques, policières, des adaptations de

romans en bandes dessinées, autobiographiques, de western, roman graphique, des fictions documentaires, traitant de sujets de société, sous la forme de reportages ou de témoignages... de tous pays.

Les titres sont achetés en un seul exemplaire et répartis à la Médiathèque des Gaves et dans le réseau. Certaines publications ne comportent qu'un volume (ce qu'on appelle des « one shot »). D'autres comportent plusieurs volumes, qui peuvent être indépendants les uns des autres ou constituer une histoire à suivre. Dans la mesure du possible les volumes d'une même série se trouvent dans une seule bibliothèque.

Les séries sont acquises en totalité lorsqu'elles ne comportent que quelques volumes qui forment une suite. Ces séries sont souvent achetées après parution du dernier volume.

Pour les séries à volumes multiples l'achat est poursuivi ou pas en fonction du nombre d'emprunt des derniers volumes ; il en va de même pour le réassort des volumes manquants et endommagés.

Un feuilletage des nouvelles parutions en librairie s'avère souvent nécessaire. En outre, les acquéreurs des trois sections se réunissent régulièrement afin de vérifier que les achats correspondent bien à l'âge du public auquel ils sont destinés.

- ✓ En espace jeunesse existe un fonds de « premières BD » (dès 5 ans) qui propose une transition entre le moment où l'enfant se voit raconter des histoires par l'adulte et le moment où il les lit lui-même ; le texte est simple, parfois absent d'ailleurs.
- ✓ Par manque de place, certains incontournables de la BD adulte ont été mis en réserve.

Il conviendra de faire un travail de reprise des séries de BD anciennes, tant en adulte-ados qu'en jeunesse, dont certains volumes manquent : voir si elles sont rachetées dans le cas où la réédition existe, ou si elles doivent être pilonnées car ne présentant plus d'intérêt incomplètes.

- ✓ En section jeunesse quelques titres « repères » rappelant aux (grands) parents leur enfance sont conservés (en réserve).

Les mangas (BD japonaise)

De petit format, avec une couverture souple (donc fragile), ce type de bande dessinée en plusieurs volumes est destiné, dans son pays d'origine, à une consommation éphémère. Ce genre littéraire, qui a pris au fil des ans une importance croissante dans l'édition française, est très prisé des lecteurs, notamment des adolescents, et mériterait d'être développé davantage, mais, outre un choix budgétaire qui se ferait au détriment des autres collections, nous nous heurtons à un problème de place.

Il n'y a pas d'acquisitions de mangas dans le réseau mais une rotation des collections est opérée tous les trimestres.

communauté de communes

LA MUSIQUE

Le taux de rotation de la collection de cd, qui s'érodait depuis quelques années, s'est effondré l'année dernière, car ce fonds est mort, suite à l'absence prolongée de l'agent qui en était en charge. Aucun document n'a été acquis, excepté des comptines en section jeunesse.

Deux options peuvent s'offrir, l'une et l'autre nécessitant le recrutement d'un agent : revitaliser le fonds par des achats correspondant aux attentes du public et des actions de mise en valeur du fonds, ou abandonner ce fonds pour se tourner vers une autre offre (dématérialisation).

PRINCIPES D'ÉLIMINATION DES COLLECTIONS

Les équipements du service lecture publique ne sont pas des établissements patrimoniaux et, de ce fait, n'ont pas pour mission première la conservation des documents. Seul le « service ressources patrimoniales écrites » a cette vocation et, depuis 2017, n'est plus rattaché au service lecture publique mais à la Villa du Pays d'Art et d'Histoire.

Le désherbage est une évaluation critique des documents en vue d'un retrait des collections. L'importance de la collection est définie en fonction du nombre d'habitants de l'intercommunalité, des contraintes spatiales (nombre de rayonnages), et il faut garder en tête qu'un trop grand nombre de documents est préjudiciable à l'activité du service lecture publique, car la quantité nuit à la qualité. Pour garder un fonds constant en volume, acheter un titre devrait impliquer d'en éliminer un autre (les préconisations sont de 1,5 à 2,5 livres par habitant).

Désherber le fonds aide à maintenir sa qualité physique et intellectuelle et à garantir son attractivité auprès du public. Désherber le fonds permet de libérer de la place sur les rayonnages afin d'accueillir de nouvelles acquisitions et de mieux les valoriser.

Les principaux critères de désherbage sont :

- l'usure et l'aspect extérieur et intérieur du document,
- son contenu obsolète et/ou inadapté,
- son usage (nombre de prêts, date du dernier prêt) : un document non emprunté depuis 2 ans pour la fiction et 3 ans pour les documentaires est éligible au désherbage.

Nous nous aidons de la méthode IOUPI (acronyme aide-mémoire) qui résume les 5 critères d'élimination d'un ouvrage : Incorrect, fausse information, Ordinaire, superficiel, médiocre, Usé, détérioré, laid, Périmé, Inadéquat, ne correspond pas au fonds.

Les documents désherbés sont :

- Soit mis en réserve s'ils présentent encore un intérêt pour la politique documentaire du service ; ils apparaissent toujours sur le catalogue et sont communiqués sur demande,
- Soit donnés au public,
- Soit mis au pilon, c'est-à-dire détruits.

Ils seront rachetés si ce sont des incontournables ou des volumes d'une série présentant un intérêt au complet.